INS EA MM

Institut national supérieur
d'enseignement artistique
Marseille Méditerranée

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE
Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

Approbation Budget Primitif 2021

Conseil d'administration
Séance du 16 décembre 2020

Délibération n° DELIB_03_FI_20_12_16_BUDGET_PRIMITIF_2021

L'an deux mille vingt, le seize décembre,

Le Conseil d'administration s'est réuni, en la salle du conseil au conservatoire Pierre Barbizet, à l'invitation de Monsieur le Président en date du 4 décembre 2020.

VU

- Les dispositions du chapitre II du titre unique du livre VI de la première partie du code général des collectivités territoriales ;
- L'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Les statuts de l'Institut National Supérieur d'Enseignement Artistique Marseille Méditerranée ;
- La délibération n°DELIB_08_ADM_20_10_16_DOB_2021 du Conseil d'administration en date du 16 Octobre 2020 portant Débat d'Orientations Budgétaires 2021 et le Rapport sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2021 ;

184, avenue de Luminy – CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9 – TÉL. 04 91 82 83 10 FAX 04 91 82 83 11 – www.esadmm.fr

Le Président,

EXPOSE

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 16 Octobre 2020, le Conseil d'administration doit se prononcer sur le vote du budget primitif.

Il est proposé au Conseil d'administration d'adopter le projet de budget primitif pour l'exercice 2021 tel que décrit dans le document annexé à la présente et conformément aux tableaux ci-dessous, au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

Ce projet a été établi conformément aux dispositions réglementaires en vigueur qui lui sont applicables.

L'annexe relative au Tableau des effectifs fait l'objet d'une délibération séparée qui sera jointe au document budgétaire.

Il est proposé au Conseil d'administration de le voter et de préciser que les provisions qui devront le cas échéant être constituées présenteront un caractère semi-budgétaire.

184, avenue de Luminy – CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9 – TÉL. 04 91 82 83 10 FAX 04 91 82 83 11 – www.esadmm.fr

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EST ÉQUILIBRÉE À 17 542 181.00 €

En section de fonctionnement, il est proposé d'adopter les chapitres suivants en dépenses :

Chapitre	Compte	Libellé	Propositions
			17 542 181.00 €
[illegible]		[illegible]	[illegible]
	60621	Combustibles et Carburants	1 500.00 €
	60611	Eau et Assainissement	- €
	60612	Energie et Electricité	- €
	60613	Chauffage Urbain	- €
	60622	Carburants	12 000.00 €
	60623	Alimentation	6 000.00 €
	60631	Fourniture d'entretien	19 500.00 €
	60632	Fournitures de petit équipement	48 100.00 €
	60636	Vêtements de travail	42 000.00 €
	6064	Fournitures Administratives	18 500.00 €
	6065	Livres, disques, cassettes ... (Bibliothèque)	14 000.00 €
	6067	Fournitures Scolaires	86 600.00 €
	6068	Autres matières et fournitures	76 000.00 €
	6132	Locations Immobilières	77 000.00 €
	6135	Locations Mobilières	23 000.00 €
	6156	Maintenance	90 100.00 €
	615221	Entretien réparations bâtiments publics	19 650.00 €
	61558	Entretien autres biens mobiliers	44 500.00 €
	6168	Autres primes d'assurances	71 000.00 €
	6182	Documentation générale et technique	2 200.00 €
	6184	Versements à des organismes de formation	47 200.00 €
	6188	Autres frais divers	15 000.00 €
	6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000.00 €
	6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000.00 €
	6228	Divers	154 850.00 €
	6231	Annonces et Insertions	44 000.00 €
	6233	Foires et expositions	4 000.00 €
	6236	Catalogues et imprimés	17 500.00 €
	6238	Relations publiques	15 600.00 €
	6241	Transport de biens	20 000.00 €
	6247	Transports collectifs	6 500.00 €
	6251	Voyages et déplacements	29 800.00 €
	6256	Missions	20 550.00 €
	6257	Réceptions	15 550.00 €
	627	Services bancaires et assimilés	1 500.00 €
	6261	Frais d'affranchissement	9 200.00 €
	6262	Frais de télécommunication	43 000.00 €
	6281	Concours divers (cotisations)	17 250.00 €
	6282	Frais de gardiennage	125 500.00 €
	6283	Frais de nettoyage des locaux	132 000.00 €
	62878	Remboursement à d'autres organismes	694 350.00 €
	6288	Autres services extérieurs	104 500.00 €

184, avenue de Luminy – CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9 – TÉL. 04 91 82 83 10 FAX 04 91 82 83 11 – www.esadmm.fr

Chapitre	Compte	Libellé	Propositions
[illegible]	[illegible]	[illegible] assimilés	[illegible]
	6218	Autres personnel extérieur	860 000.00 €
	6331	Versement de transport	153 205.00 €
	6332	Cotisations versées au F.N.A.L	41 395.00 €
	6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	155 895.00 €
	6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	26 375.00 €
	64111	Rémunération principale titulaires	5 745 000.00 €
	64112	NBI, SFT, indemnité résidence	202 000.00 €
	64118	Autres indemnités titulaires	827 000.00 €
	64131	Rémunérations non titulaires	1 428 500.00 €
	64138	Autres indemnités non titulaires	240 000.00 €
	6451	Cotisations à l'URSSAF	1 457 390.00 €
	6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 906 675.00 €
	6454	Cotisation aux ASSEDIC	92 175.00 €
	6456	Versement au FNC supplément familial	35 000.00 €
	6458	Cotis. Aux autres organismes sociaux	11 000.00 €
	6474	Versement aux autres œuvres sociales	89 600.00 €
	6475	Médecine du travail, pharmacie	18 200.00 €
	6478	Autres charges sociales	2 000.00 €
	6488	Autres charges	1 693 331.00 €
[illegible]	[illegible]	[illegible] entreprises	[illegible]
	6811	Dot. Amort. Et prov. Immos incorporelles	250 000.00 €
[illegible]	[illegible]	Autres [illegible] gestion courante	[illegible]
	651	Redevances pour concessions, brevets, licences	29 300.00 €
[illegible]	[illegible]	Charges [illegible]	[illegible]
	6711	Intérêts Moratoires	3 500.00 €
	6714	Bourses et Prix	99 140.00 €

184, avenue de Luminy – CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9 – TÉL. 04 91 82 83 10 FAX 04 91 82 83 11 – www.esadmm.fr

En section de fonctionnement, il est proposé d'adopter les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Compte	Libellé	Propositions
			17 542 181.00 €
013		Atténuations de charges	12 000.00 €
	6419	Remboursement sur rémunération du personnel	11 000.00 €
	6459	Remboursement sur charges de SS et de prévoyance	1 000.00 €
70		Produits des services, du domaine et ventes diverses	540 250.00 €
	7067	Redevances et droits des services périscolaires et enseignement	528 250.00 €
	70688	Autres prestations de services	12 000.00 €
73		Impôts et taxes	5 000.00 €
	7388	Autres taxes diverses	5 000.00 €
74		Dotations, subventions et participations	16 896 581.00 €
	74718	Autres - État	857 066.00 €
	7473	Départements	50 000.00 €
	74748	Autres Communes	15 872 500.00 €
	7478	Budget Communautaire et fonds structurels	52 015.00 €
75		Autres produits de gestion courante	153 350.00 €
	752	Revenus des immeubles	4 350.00 €
	7588	Autres produits divers de gestion courante	149 000.00 €

184, avenue de Luminy – CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9 – TÉL. 04 91 82 83 10 FAX 04 91 82 83 11 – www.esadmm.fr

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT EST ÉQUILIBRÉE À 250 000 €

En section d'investissement, il est proposé d'adopter les chapitres suivants en dépenses :

Chapitre	Compte	Libellé	Propositions
20		Immobilisations incorporelles	36 000.00 €
	2031	Frais d'études	17 000.00 €
	2033	Frais d'insertion	7 000.00 €
	2051	Concessions et droits similaires	12 000.00 €
21		Immobilisations corporelles	214 000.00 €
	2158	Autres Installations, Matériel et outillage technique	46 000.00 €
	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	12 000.00 €
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	99 000.00 €
	2184	Mobilier	20 000.00 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	37 000.00 €
23		Immobilisations en cours	0.00 €
	2315	Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €
	2318	Autres immobilisations corporelles	0.00 €
	232	Immobilisations incorporelles en cours	0.00 €

En section d'investissement, il est proposé d'adopter les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Compte	Libellé	Propositions
001		Solde d'exécution de la section d'investissement	
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
28		Amortissements des immobilisations	250 000.00 €
	28031	Amortissement des frais d'études	5 000.00 €
	28051	Concessions et droits similaires	7 000.00 €
	28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	69 000.00 €
	28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	11 000.00 €
	28183	Matériel de bureau et matériel informatique	114 000.00 €
	28184	Mobilier	37 000.00 €
	28188	Autres immobilisations corporelles	7 000.00 €

Telles sont les raisons pour lesquelles, je demande au Conseil d'administration d'adopter ma proposition.

184, avenue de Luminy – CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9 – TÉL. 04 91 82 83 10 FAX 04 91 82 83 11 – www.esadmm.fr

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'accepter la proposition de budget primitif pour l'exercice 2021 avec vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement annexé à la présente délibération. Ce budget est voté par nature.

Article 2 : d'inscrire en conséquence les montants mentionnés aux différents articles détaillés dans le document ci-annexé.

Nombre de membres en exercice	20
Nombre de membres présents	13
Nombre de suffrages exprimés	15
Votes pour	15
Votes contre	0
Abstentions	0

La présente délibération mise aux voix est :

- **Adoptée**
- **Rejetée**

Fait à Marseille, le 16 décembre 2020.

Le Président

Jean-Marc Coppola

Transmise au représentant de l'État le .....
Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée le : .....

184, avenue de Luminy – CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9 – TÉL. 04 91 82 83 10 FAX 04 91 82 83 11 – www.esadmm.fr